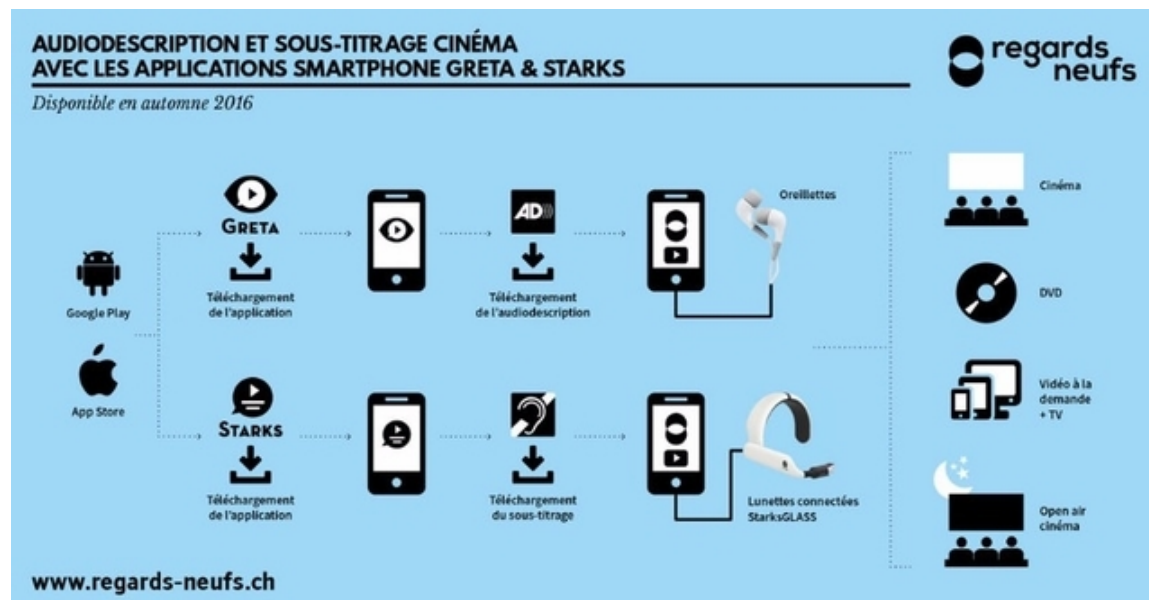


Une app pour les sourds et les aveugles au cinéma

Handicap Plus besoin de choisir une séance sous-titrée ou audiodécrite. Désormais, seul un smartphone est nécessaire. Une première en Suisse.



Par Yseult Théraulaz 08.10.2016

Dès le 19 octobre, grâce aux deux applications gratuites Greta et Starks, téléchargeables sur n'importe quel smartphone, *Ma vie de Courgette*, du Suisse Claude Barras, sera accessible aux personnes malvoyantes et malentendantes. Et, à terme, d'autres films projetés dans un des 140 cinémas partenaires en Suisse le seront aussi. Bruno Quiblier, directeur du projet Regards neufs de l'association lausannoise Base-Court, explique: «Il suffit de télécharger l'application donnant l'audiodescription ou celle pour les sous-titres. En les ouvrant, on accède à un catalogue de films. On en choisit un, puis on charge le fichier ad hoc. Une fois au cinéma, il suffit de lancer la synchronisation de l'application dès le début de la projection.»

Un jeu d'enfant, qui fonctionne sans connexion Internet. Même les aveugles devraient réussir sans aide à démarrer le programme car le bouton de lancement prend plus de la moitié de l'écran du smartphone et le bruit d'un battement cardiaque indique que l'opération est en cours. «Cela permet aux personnes en situation de handicap visuel ou auditif d'être totalement indépendantes et de pouvoir se rendre dans le cinéma de leur choix sans aucune contrainte.»

Lunettes connectées pour les sous-titres

Une astreinte persiste toutefois pour les malentendants, car des lunettes connectées sont nécessaires pour profiter des sous-titres. «Nous allons en proposer à prix préférentiel, poursuit Bruno Quiblier, et certaines associations pourraient les prendre en charge.» Les malvoyants ont uniquement besoin d'une oreillette standard.

Pour rappel, depuis 2010 et jusqu'à maintenant, grâce à Regards neufs, les malvoyants pouvaient profiter des films programmés chez Pathé à Lausanne et Genève ou au Cinéma Casino de Martigny. Là, ils avaient ainsi la possibilité d'emprunter un petit boîtier pour profiter de l'audiodescription. Pour les personnes malentendantes, une séance mensuelle sous-titrée en français était programmée.

Certes, Greta et Starks devraient faciliter l'accès aux salles obscures de ces spectateurs particuliers, mais leur attrait ne sera réel que lorsque le catalogue de films proposés sera bien étoffé. «Il y aura au moins un nouveau film par mois», se réjouit Bruno Quiblier. Autre avantage des deux applications, elles fonctionnent également lors du lancement d'un DVD sur la télévision familiale ou lorsqu'un film passe sur le petit écran. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants, entre autres, soutient cette démarche et en a informé ses membres. (24 heures)

(Créé: 08.10.2016, 14h48)